



Avis d'audience publique

Le 24 août 2012

Réf. 2012-H-08

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique d'une journée afin d'examiner la révision proposée par Ontario Power Generation (OPG) pour la garantie financière de toutes ses installations nucléaires, y compris les modifications administratives des permis en conséquence de cette révision.

Audience : 24 octobre 2012

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage, 280, rue Slater,
Ottawa (Ontario)

Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience.

L'audience publique sera diffusée en direct sur Internet à partir du site Web de la CCSN. Elle sera ensuite archivée pendant 90 jours.

OPG demande que la Commission accepte sa révision de la garantie financière consolidée pour la période d'examen de 2013 à 2017. Cette garantie couvre le déclassement de toutes les installations nucléaires d'OPG situées en Ontario. OPG demande également des modifications administratives des permis afin de mettre à jour les documents de référence liés à la garantie financière.

Les membres du public qui ont un intérêt ou une expertise sur le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission pour qu'elle puisse en arriver à une décision sont invités à présenter des commentaires par écrit à ce sujet. Les demandes d'intervention doivent être présentées au Secrétariat de la Commission d'ici le 9 octobre 2012 directement en ligne, à www.suretenucleaire.gc.ca/fr/commission/intervention/index.cfm, ou selon les coordonnées présentées plus bas. La demande doit inclure les renseignements suivants, tel que spécifié dans les *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire* :

- un mémoire présentant les commentaires qui seront soumis à la Commission;
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du demandeur.

Les renseignements personnels, tels que l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier la demande à son auteur. Vous pouvez soumettre vos renseignements personnels sur une page distincte si vous souhaitez préserver leur confidentialité. Veuillez noter que tous les mémoires sont mis à la disposition du public, sur demande auprès du Secrétariat.

Le mémoire d'OPG ainsi que les recommandations du personnel de la CCSN qui seront étudiés lors de l'audience seront disponibles après le 7 septembre 2012. Ces documents ne sont pas téléchargeables. Pour les obtenir, il faut en faire la demande auprès du Secrétariat, à l'adresse ci-dessous ou directement au moyen du site Web. Les ordres du jour, les transcriptions d'audiences et les renseignements sur le processus d'audience publique figurent sur le site Web de la CCSN, à www.suretenucleaire.gc.ca.

a/s de Louise Levert
Secrétariat
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284
Télec. : 613-995-5086
Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca